



Parti Démocrate-Chrétien
DC Genève
Association de Lancy

ECHO de LANCY

Rédacteur resp.: Stéphane Lorenzini, 9B ch. des Semailles, 1212 Grand-Lancy

Juin 1997 N° 108

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE LANCY
Case postale, 1213 Petit-Lancy - CCP 12-12038-0

A Lancy-Sud, après les travaux d'infrastructure...



Le 21 juin prochain, on fera la fête à Lancy-Sud, c'est sûr! Une fête qui se veut populaire et qui marquera de manière tangible la fin des travaux de couverture de l'avenue des Communes-Réunies, ainsi que l'arrivée du tram 13.

Il aura fallu quinze ans et une initiative populaire pour que ce qui n'était qu'une idée exprimée dans le plan directeur communal de 1982 devienne réalité. Un chambardement considérable, au cours duquel les riverains ont dû s'accommoder durant de longs mois du bruit et des vibrations des machines de chantier. Un travail énorme, en pleine zone urbaine, mené de main de maître par la direction des travaux, toujours prête à faciliter au mieux le déroulement des opérations auprès de la population.

Aujourd'hui, nous pouvons dire: ouf, c'est terminé! Un grand merci est à adresser à toutes celles et tous ceux qui ont subi avec patience ces grosses nuisances. Merci aussi aux commerçants qui, pour la plupart, ont vu leur chiffre d'affaires plonger au gré de l'avancement du chantier, au risque de voir leur entreprise mise en péril. Mais de tout cela, qui

n'en était pas conscient?

Pour la Commune, l'effort est également important puisque la facture approchera les 18 millions de francs entièrement financés par le budget d'investissement, dont 12 auront été payés d'ici à la fin de l'année.

Mais le résultat est déjà probant: les habitants des quartiers des Palettes et des Pontets commencent à pouvoir respirer et à découvrir le calme. Les quelque 27'000 véhicules qui passaient par là chaque jour, en transit, circuleront dorénavant en sous-sol. Quant au tram dont le terminus se situe au chemin des Palettes, il offrira ses prestations à pas moins de 10'000 personnes aux alentours. Autant dire que toutes ces infrastructures apporteront une nette amélioration de la qualité de vie des habitants concernés.

... aménageons la suite!

Et maintenant, quelle suite? Si les aménagements de surface vont se poursuivre conformément au programme établi, que ce soit à titre provisoire sur l'esplanade des Palettes, ou à titre définitif le long de la contre-route des Communes-Réunies, la Commune va orienter ses efforts sur le futur centre socio-culturel.

Ce projet a dû subir une cure d'amaigrissement. En effet, il n'était guère pensable que Lancy à elle seule - Plan-les-Ouates ayant fait défection - puisse prendre en charge la totalité

SOMMAIRE

Lancy-Sud

p. 1-2

Comptes communaux

p. 4-5

Parascolaire-adolescence

p. 3-4

Maison Bernasconi

p. 5-6

de l'investissement évalué à près de 50 millions de francs. La commission des écoles, culture et loisirs a parallèlement mené une réflexion approfondie sur la question de la salle de spectacles. Après audition de divers spécialistes en la matière et visites, il s'est avéré qu'une telle salle, bien que gardant toute sa justification en soi, ne pouvait qu'engendrer des coûts de fonctionnement substantiels qui, en cette période de vaches maigres, ne semblaient guère justifiables. A cela s'ajoute la multiplicité de salles nouvellement créées à Genève, ce qui a pour effet d'accentuer le risque financier pour la Commune. Ainsi, la salle de spectacles de 1'000 places sera abandonnée.

La salle des fêtes, en revanche, qui faisait également partie du projet d'origine, sera améliorée pour recevoir 700 personnes. Pour le surplus, le programme devra être tourné vers

des activités communales, associatives et de loisirs, dont l'essentiel a déjà été formulé de longue date. Tout ceci devra être confirmé dans les mois à venir. Quant à l'enveloppe financière, elle a été fixée entre 25 et 30 millions. Pour un bon fonctionnement de ce centre, un parking en sous-sol sera nécessaire. Il permettra également de résoudre le manque de places pour les habitants et les commerçants du quartier.

Cadré de cette manière, le projet dispose aujourd'hui des meilleures chances pour voir le jour et jouer ainsi son rôle de catalyseur auprès de nous tous, habitants de Lancy, dans l'optique d'un renforcement de notre identité communale et d'intégration.

Marco Föllmi,
Conseiller administratif
délégué à l'aménagement

Inauguration de la Tranchée couverte des Palettes... en musique le samedi 21 juin 1997

sur l'esplanade de l'avenue des Communes-Réunies et dans les tunnels

De 9h30 à 17h00 **Musique (jazz, be-bop, ethno),
jonglerie, échasses, carrousel,
jeux géants, parade brésilienne,
lâcher de ballons,
exposition de dessins d'enfants,
repas et divers stands.**

9h30 **Café-croissants offerts aux visiteurs avec
l'Orchestre de Lancy-Genève (Vivaldi et tango
argentin) et le groupe brésilien Cachasamba.**

11h30 **Partie officielle.**

12h00 **Apéritif offert par la commune, sous la tente.**

dès 12h.30 **Stands de boissons et repas organisés par
l'Association des Intérêts du Grand-Lancy**

Venez tous à cette grande fête populaire!

Parascolaire-adolescence



Le groupe de réflexion et d'échange d'idées, mis en place par l'Association démocrate-chrétienne de Lancy sur le parascolaire, s'est réuni à quatre reprises depuis maintenant une année. Nous avons reçu suc-

cessivement comme invités :

- Monsieur Michel HUG, secrétaire général de l'Association des Communes Genevoises qui nous a présenté cette institution, chargée maintenant de l'organisation du parascolaire dans le canton, avec transfert financier progressif de l'Etat sur les communes;
- Monsieur Yves DELIEUTRAZ, responsable du secteur de Lancy pour l'organisation du parascolaire, qui nous a parlé de l'expérience pilote mise en place au Grand-Lancy, en collaboration avec les centres de loisirs, sociétés sportives et associations socio-culturelles;
- Monsieur Jacques ROGGO, animateur responsable du Centre Marignac qui a fait le point de la collaboration de cette institution avec l'organisation parascolaire citée plus haut;
- Monsieur Paul DUNNER, chef de service du groupement intercommunal pour les activités parascolaires (GIAP) qui nous a exposé la situation du parascolaire dans le canton et des différentes voix qui s'élèvent pour un éventuel retour à la gratuité de ces prestations.

A chaque réunion, nous avons pu compter sur la présence de plusieurs animatrices du parascolaire de Lancy qui ont été en mesure de nous apporter leur témoignage et leur expérience.

A plusieurs reprises, nous avons évoqué le phénomène des jeunes (pré-adolescents et adolescents) qui, semble-t-il, se retrouvent de plus en plus dans la rue. La question a donc été posée de savoir "dans quelle mesure la mise à disposition d'un

éducateur de rue serait profitable pour ces jeunes"?

Le 29 avril dernier, pour débattre de ce thème, nous avons donc invité Monsieur Cédric WICHT, directeur d'Infor Jeunes et du programme EPIC (Equipe de prévention et d'intervention communautaire Genève), ainsi que plusieurs personnes intéressées par le sujet, en tant qu'enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables du parascolaire, élus locaux et parents.

Permettez-moi de tenter de ressortir de ce débat très intéressant, quelques phrases clés qui me semblent importantes à souligner.

Si certains jeunes sont dans la rue (ce n'est heureusement qu'une minorité), c'est peut-être pour suivre une certaine mode, pour rencontrer des copains et entamer des discussions, mais certains sont confrontés à un tel désarroi, qu'ils ne savent pas ce qu'ils ont à faire.

A un moment donné, des jeunes sont en rupture avec la scolarité et il n'y a plus rien à faire. Ils se retrouvent à la rue, sans argent, obtiennent de petits boulots. Ils veulent de l'argent, mais ne savent pas le gérer.

Ceux-là, sont totalement désarmés et sans but. Ils sont en rupture de socialisation et n'ont aucun espoir dans la vie.

C'est vrai qu'il existe une certaine culture de la rue; certains jeunes s'identifient aux rappeurs, basketteurs qu'ils imaginent voir dans les rues de New York et, de par leur comportement, font peur à quelques personnes.

Mais en définitive, il faudrait avoir beaucoup plus peur de ce qui se passe dans l'ombre. Les agressions entre jeunes et sur les jeunes sont plus importantes que l'on pourrait l'imaginer.

Le problème va aller en s'aggravant ces prochaines années! Essayons de cibler quelque chose pour intégrer ces jeunes. Cherchons les possibilités de les approcher avec un encadrement, en trouvant des travailleurs sociaux adaptés. Il est vrai qu'il existe, depuis de nombreuses années, quelques rares personnes pouvant se prévaloir

d'une réelle expérience "d'éducateur de rue". Ce sont là des situations particulières, le plus souvent liées à la personnalité et à l'opiniâtreté de l'un ou l'autre, voire d'un petit groupe de travailleurs sociaux bien implantés, motivés et disponibles.

Plutôt que d'envisager la formule "éducateur de rue", il serait bon d'intensifier la coordination entre élus locaux, travailleurs sociaux, animateurs de centres de loisirs, travailleurs de terrain, commerçants et population.

Il ne faut pas se limiter qu'au territoire de notre commune, mais élargir l'expérience sur le territoire naturel des adolescents (par exemple, pour Lancy-Sud, ce territoire s'étend sur Plan-les-Ouates, Perly, Carouge, Compesières).

Il serait donc souhaitable de mettre en place un groupe de pilotage intercommunal, sous l'impulsion d'une personnalité. Le travail social de rue est une entreprise longue, difficile et extrêmement complexe.

Il faut utiliser les animateurs déjà en place et leur donner des moyens à disposition, leur confier un mandat très clair. L'expérience vaut la peine d'être tentée.

Il est quand même ressorti qu'en définitive, il n'existe qu'un petit noyau de jeunes qui peuvent présenter certains problèmes d'intégration.

Mais ne peignons pas le diable sur la muraille et cessons d'amplifier cette rumeur qui dit que de plus en plus de jeunes sont responsables de vandalisme, d'agressions, de violence. C'est vrai, ces situations existent et nous ne pouvons pas les nier, mais est-ce que les jeunes, subissant une situation économique défavorable, en sont systématiquement responsables? Il vaut la peine d'y réfléchir et de prendre nos responsabilités!!!

François Lance

N.B. Ce groupe de travail est ouvert à toute personne intéressée.

Situation des comptes communaux

En octobre 1996, lors de l'examen du budget communal de l'exercice 1997, j'ai ressenti un certain malaise au sein de la commission des finances du Conseil Municipal de Lancy, dont les membres prenaient conscience des difficultés rencontrées par le Conseil Administratif pour équilibrer ce budget, dues principalement à l'annonce de la régression importante des recettes fiscales.

Des interrogations et des réticences ont été soulevées par quelques commissaires devant certains choix appliqués par le Conseil Administratif pour une telle situation, leur marge de manœuvre devenant de plus en plus réduite.

Mais à ces interrogations et à ces réticences, aucun d'entre nous, a formulé des propositions, pour remédier à ces choix, du moins dans l'immédiat. C'est vrai que nous avons été un peu surpris par l'équilibre précaire de ce budget.

Devant une telle situation, je me suis donc dit qu'il fallait nous mettre au travail, dès l'acceptation du budget 1997, afin d'évi-

ter que cette commission ne se retrouve avec un même scénario en octobre 1997, face à une difficulté accrue d'équilibrer les comptes 1998.

Pour ces raisons, j'ai personnellement appuyé un projet de motion proposé par le groupe libéral, qui demande au Conseil Administratif d'étudier toute mesure nécessaire permettant, à l'intérieur de la fiscalité municipale actuelle, de préserver les prestations à la population lancéenne en abordant des mesures de rationalisation qui pourraient être envisagées dans plusieurs domaines.

Si j'ai appuyé cette motion, c'est également dans l'idée de provoquer un large débat de fond entre les trente-trois représentants du Conseil Municipal, qui se doivent de formuler des propositions et ainsi guider le Conseil Administratif dans sa gestion.

Il ne s'agit pas de trouver des économies à tout prix, de supprimer certaines prestations ou subventions dans les domaines énumérés dans la motion, mais de les aborder sous un angle neuf et peut-être ainsi de

rationaliser et améliorer leur fonctionnement.

Après un long débat, cette motion a été difficilement adoptée par 15 oui, 14 non et 2 abstentions, le 28 novembre 1996.

L'annonce, en mars dernier, du résultat négatif des comptes 1996 (excédent de dépenses de Frs. 2'658'509.-- pour un budget de Frs. 63'216'000.--) dû principalement à une régression des recettes fiscales, n'a fait que conforter ma position, maintenant partagée par plusieurs Conseillers Municipaux. Un débat de fond doit avoir lieu à travers les différentes commissions de ce Conseil Municipal; mais malheureusement, par manque de volonté politique, par manque de temps, cette réflexion n'a pas eu lieu à ce jour.

Toutefois, saluons la manière dont le Conseil Administratif maîtrise les dépenses

de fonctionnement en regard du budget voté en utilisant toutes les pistes possibles à leur disposition tout en étant conscient que leur marge de manœuvre devient quasiment nulle.

Mais cette forme de gestion ne suffit plus devant les estimations des recettes fiscales reçues tardivement et revues continuellement à la baisse.

Notre Conseil Municipal doit, par conséquent, se mettre dès aujourd'hui au travail avec la collaboration constructive de tous les membres de l'Administration communale, de toutes les institutions et sociétés de la commune qui font vivre Lancy et, bien sûr, avec l'appui de la population.

François Lance

Quelle affectation pour la Maison Bernasconi?



Suite à l'acquisition de la propriété Bernasconi au printemps 1991, le Conseil municipal a rapidement voté un crédit afin d'aménager le parc pour l'ouvrir à la population lancéenne dans les conditions optimales. En effet

cette magnifique propriété est l'une des plus belles promenades que la Commune offre à ses visiteurs.

Après maintes délibérations, la commission des Ecoles, Culture et Loisirs et le Conseil municipal décident de réserver la maison de maître et ses dépendances à une activité culturelle. Cette affectation doit représenter un élément d'animation ouvert à tous et intéressant le plus grand nombre de Lancéens.

Entre temps, la maison est ouverte à la population pour l'organisation de fêtes ou manifestations.

C'est alors que le Conseil administratif suggère d'installer le Musée d'instruments anciens de musique dans la maison Bernasconi, car ce musée doit déménager de son

emplacement en Ville de Genève. Mais suite à l'étude de ce projet, le Conseil Municipal décide de l'abandonner car il semble trop élitaire. L'aspect financier est également déterminant, car la Ville de Genève renonce à participer au coût de fonctionnement du musée avec la Ville de Lancy; celui-ci est estimé alors à environ Frs 400'000.-

Quatre nouvelles propositions sont ensuite présentées: la Maison de la Parfumerie, la Maison de la bande dessinée, un Musée de boîtes à musique et une Ecole supérieure de piano. Les projets sont développés en commission et le Conseil municipal en retient deux: les maisons de la parfumerie et de la BD, car nous pensons qu'ils intéresseront le plus grand public.

L'étude approfondie et chiffrée de ces deux propositions est longue et ardue. L'écueil financier reste prépondérant: environ 700'000 Frs pour aménager la maison et le coût de fonctionnement s'élève toujours approximativement à un demi-million par année. La Maison de la Bande Dessinée séduit cependant beaucoup la Commission des Ecoles, Culture et Loisirs, car son initiateur est extrêmement dynamique et la BD touche la plus large population.

Parallèlement, deux programmes finan-



cièrement beaucoup plus modestes ont été présentés: celui émanant du groupe démocrate-chrétien: l'installation du Groupe culturel de Lancy. Cette organisation lancéenne bien connue offre un pannel de représentations culturelles fort nombreuses et appréciées depuis plusieurs années. Il serait question, entre autres, que l'Orchestre de Lancy-Genève y trouve son lieu de ralliement.

Le second programme est présenté par le groupe radical. Il consiste à organiser des cours pour les enfants, afin de leur offrir une ouverture multi-culturelle enrichissante. Il est cependant reproché à ce projet de venir en doublon à ce qui est déjà proposé dans les

différents centres de loisirs lancéens.

Le Conseil municipal lors de sa séance du 24 avril 1997, en toute sagesse, a décidé de renvoyer ces quatre derniers projets à la commission des finances, afin que cette commission étudie la projection sur cinq ans du coût financier de chaque proposition.

Notre souci et notre volonté de proposer à la population lancéenne un lieu d'animation artistique et culturel cadrant dans ce parc splendide restent essentiels; cependant, nos préoccupations d'ordre matériel sont primordiales.

Anne-Claire Losdyck-Babel

Le Parti Démocrate-Chrétien, Association de Lancy, présentera deux candidats à la députation du Grand Conseil:

Robert VÖLKI, membre de notre Comité

Claude CHARMILLOT, membre de notre Association.